

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 novembre 2022

Date de la convocation : 19 octobre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Frédéric BELMONTE, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Pierre-Marie CHARLEMAGNE, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, M. Guy MARTINET, M. Alain ORENGIA ; Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Jean-Paul PHILY, M. Isidore POLO, M. Jean PROENÇA, Mme Dominique ROUX, M. Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : M. Erwann BINET à Mme Dominique ROUX, M. Jacques BOYER à Mme Brigitte PHAM-CUC, Mme Annie DUTRON à Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Catherine MARTIN à M. Christophe BOUVIER, Mme Sophie PORNET à Mme Maryline SILVESTRE.

Secrétaire de séance : M. Nicolas HYVERNAT.

OBJET : **COHESION SOCIALE :** Plan Local de Santé 2021-2027 - Axe 4 « Une Agglo attentive aux déterminants environnementaux de la santé »

Rapporteur : Evelyne ZIBOURA

NOTE DE SYNTHÈSE

Les trois premiers axes du Plan Local de Santé de Vienne Condrieu Agglomération 2021-2027, ont été votés lors du Conseil Communautaire du 28 septembre 2021.

Il avait été décidé que l'axe 4 « Une Agglo attentive aux déterminants environnementaux de la santé » serait constitué du résultat du travail de la démarche « 3P », qui avait notamment pour objectif d'identifier les actions du Plan de Mobilité, du Plan Local de l'Habitat et du Plan Climat Air Energie Territorial, qui ont un impact positif sur la santé des habitants du territoire.

Les actions de ces trois plans qui ont un impact sur la prévention santé des habitants ont effectivement été identifiées et sont aujourd'hui rassemblées dans l'axe 4 du Plan local de Santé présenté en annexe. Ont été ajoutées des actions de la Stratégie Agricole, des actions du Plan de Lutte contre l'Ambroisie et la campagne de prévention sur le moustique tigre.

Les actions identifiées répondent aux objectifs suivants, préalablement identifiés en tant qu'enjeux dans la démarche « 3P » : l'amélioration de la qualité de l'air ; la réduction des nuisances sonores ; l'adaptation au réchauffement climatique ; la végétalisation des espaces urbains ; la promotion de l'activité physique et des mobilités actives ; l'accompagnement au changement des habitudes

alimentaires. Il est proposé d'intégrer l'objectif « sensibiliser les habitants » afin de mieux cibler la spécificité de ces actions.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la commission Cohésion Sociale du 13 octobre 2022,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE la mise en place de l'axe 4 du Plan Local de Santé de Vienne Condrieu Agglomération, selon les actions présentées en annexes.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Délibération publiée le 10/11/2022

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services
Claude BOUR



Pour extrait certifié conforme
Pour le Président,
La 1^{ère} Vice-Présidente

Claudine PERROT-BERTON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Plan Local de Santé 2021-2027



Axe Stratégique n°4 : UNE AGGLO ATTENTIVE AUX DÉTERMINANTS ENVIRONNEMENTAUX DE LA SANTÉ

Remontées du diagnostic :

- Des professionnels notent des allergies plus fréquentes et importantes depuis 3 – 4 ans
- Le lien entre problématiques pulmonaires et environnement n'est pas objectif dans un contexte où les facteurs de risque principaux restent les comportements à risque (tabac en tête)
- Au sujet du bruit, le territoire, en certains endroits, fait face à un cumul de nuisances. Ce bruit multiforme est le produit : d'un trafic automobile important et en progression; d'incivilités urbaines; de voie ferrée qui se transforme en transport de fret la nuit. Si de grosses rénovations sont déjà engagées, cela reste très coûteux et compliqué à certains endroits
- Le mal-logement est une problématique pointée par de nombreux professionnels de santé. Chez les plus précaires, le constat dans certains cas de logements dans le parc privé insalubres
- La santé environnementale est un sujet de préoccupation des habitants. Les dimensions sont multiples : les véhicules, sources de bruit et de pollution de l'air, surtout en centre-ville, une circulation de plus en plus importante, préoccupation concernant l'environnement industriel « lourd et polluant », de l'ambrosie qui prolifère. Les pesticides de l'activité agricole. Autre préoccupation des habitants, une santé environnementale qui ne doit pas être déconnectée du cadre-vie, souhait de voir plus de verdure dans les villes et accéder plus facilement à la nature.

Intervention	Objectifs	Indicateurs
Remettre sur le marché 50 logements vacants et traiter l'habitat dégradé Parc privé	Améliorer la qualité de l'air Réduire les nuisances sonores	PCAET A2 ; PLH 1.1.1
Assurer une veille et un accompagnement des copropriétés fragiles Parc privé	Améliorer la qualité de l'air Réduire les nuisances sonores S'adapter au changement climatique Sensibiliser les habitants	PCAET A3 ; PLH 1.1.2
Lutter contre le mal logement par la réhabilitation du parc privé occupé	Améliorer la qualité de l'air Réduire les nuisances sonores	PLH 1.3.1 PCAET A6
Accélérer le remplacement des systèmes de chauffage au bois inefficients, polluants	Améliorer la qualité de l'air Sensibiliser les habitants	PCAET A8 ; PLH 1.2.1
Poursuivre les efforts de réhabilitation et de renouvellement du parc social	Améliorer la qualité de l'air Réduire les nuisances sonores S'adapter au changement climatique	PCAET B19; PDM A3
Protéger les établissements recevant du public sensible exposés aux nuisances	Améliorer la qualité de l'air Réduire les nuisances sonores	PCAET D2
Poursuivre le verdissement des flottes de véhicules des services publics	Améliorer la qualité de l'air Sensibiliser les habitants	PCAET F14
Informier et conseiller la population sur la qualité de l'air et les alertes pollution	Améliorer la qualité de l'air	PCAET B7
Développer des stations aux énergies alternatives	Améliorer la qualité de l'air	PCAET B11; PDM B3
Accroître et optimiser l'offre de services en transport en commun	Améliorer la qualité de l'air	

Annexe - Délivération Plan Local de Santé 201-2027 - Axe 4 : "une Agglo attentive aux déterminants de santé"

Travailler sur la réduction des vitesses sur les grands axes circulés	Améliorer la qualité de l'air Réduire les nuisances sonores	PCAET B1B; PDM A2
Accentuer la promotion et le recours au covoiturage	Améliorer la qualité de l'air Sensibiliser les habitants	PCAET B24; PDM B11
Inciter et soutenir la réalisation de plans de mobilité employeur:	Améliorer la qualité de l'air	PCAET D14; PDM B3
Inciter et soutenir la réalisation de plans de mobilité scolaires	Améliorer la qualité de l'air Favoriser l'activité physique et les mobilités actives	PCAET F11; PDM D4
Sensibiliser les habitants, faire connaître et tester les modes alternatifs à l'autosolisme	Améliorer la qualité de l'air Favoriser l'activité physique et les mobilités actives Sensibiliser les habitants	PCAET F10; PDM D2
Adapter les profils de voiries et les espaces publics dans les centralités pour assurer un partage privilégiant les modes actifs	Favoriser l'activité physique et les mobilités actives	PCAET B1; PDM B2
Réaliser un schéma directeur cyclable et initier sa mise en oeuvre	Favoriser l'activité physique et les mobilités actives	PCAET B2; PDM B9
Accompagner la transition de l'agriculture vers plus de valeur ajoutée et de qualité : agriculture biologique, agriculture raisonnée, certification Haute Valeur Environnementale, agri éthique, appellation, transformation à la ferme	Améliorer la qualité de l'air Promouvoir les bonnes habitudes alimentaires	PCAET C5; SA 2.4.9
Sensibiliser les habitants, accompagner les acteurs de la lutte contre l'ambroisie et mener des actions de gestion pour diminuer l'impact des pollens d'ambroisie sur la population	Améliorer la qualité de l'air	Plan de lutte contre l'ambroisie
Rappeler l'interdiction de brûlage des végétaux et proposer des solutions alternatives (compostage, paillage broyage...)	Sensibiliser les habitants	PCAET C1
Végétaliser et désimperméabiliser progressivement l'espace public lors des aménagements	S'adapter au changement climatique	PCAET G1; PLUI
Créer des espaces publics accessibles garantissant un confort d'usage	Végétaliser les espaces urbains	PCAET G2; PDM C7
Travailler en lien avec les écoles, les cantines pour réduire l'empreinte carbone et le gaspillage alimentaire	S'adapter au changement climatique Promouvoir les bonnes habitudes alimentaires	PCAET F12
Promouvoir l'eau potable "du robinet"	Améliorer la qualité de l'air Promouvoir les bonnes habitudes alimentaires Sensibiliser les habitants	PCAET F4; PCAET F13
Etudier le développement et la promotion des jardins partagés:	Promouvoir les bonnes habitudes alimentaires	PCAET F13; Plan de lutte contre le moustique Tigre
Assurer un programme d'animations et de sensibilisation annuel grand public sur l'énergie, la qualité de l'air, l'eau, l'ambroisie, le moustique tigre	Sensibiliser les habitants Actions de communication pour prévenir la prolifération du moustique tigre	